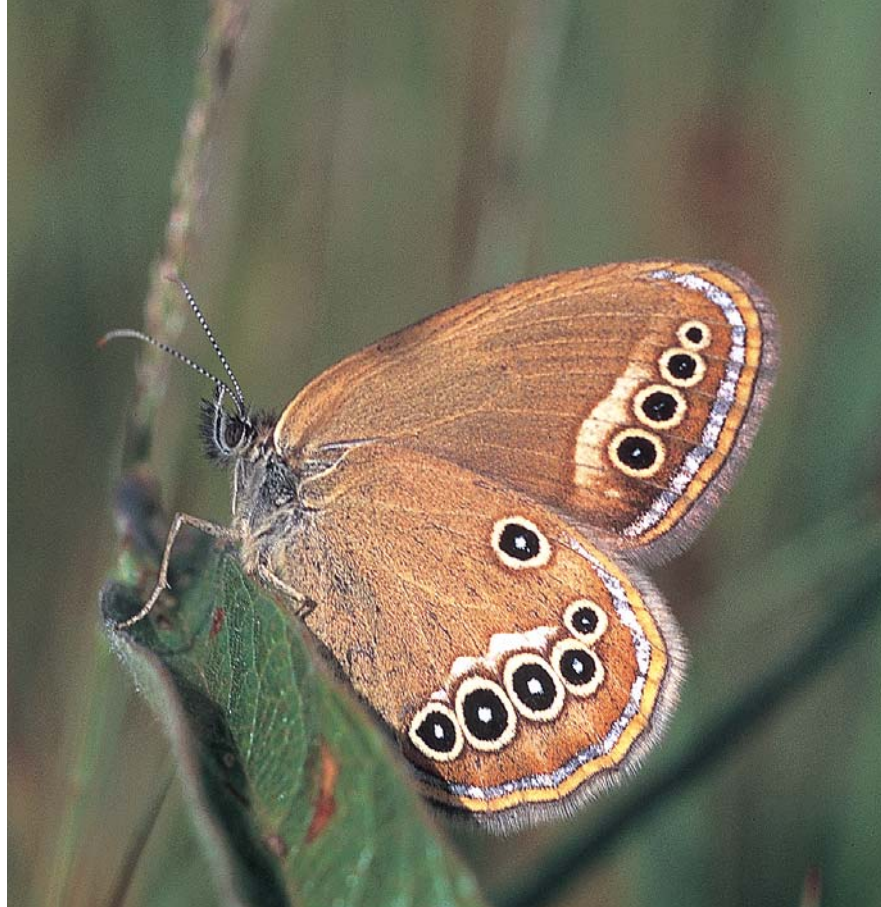




Le mâle du Fadet des laïches au repos. - Cliché J. Lafranchis



La femelle du Fadet des laïches. - Cliché J. Lafranchis

- Nom scientifique : *Coenonympha oedippus*, espèce décrite par Fabricius en 1787
- Famille : Nymphalidés
- Sous-famille : Satyrinés

Par Josquin Lafranchis

## FICHE INSECTES PROTÉGÉS

# Le Fadet des laïches

### ■ À QUOI RESSEMBLE-T-IL ?

Ce papillon a le dessus des ailes brun foncé avec des ocelles sur la marge (bord externe) des ailes postérieures, très discrètes et parfois absentes chez les mâles, plus marquées et plus nombreuses chez les femelles. Chez celles-ci, ainsi que sur les ailes postérieures des mâles, le revers des ailes est brun jaune avec une série d'ocelles noirs ponctués de blanc en leur centre et cerclés de jaune. Certains présentent un ocelle sur la face inférieure des ailes antérieures. L'ornementation des ailes est variable d'un individu à l'autre au sein d'une même population : par exemple, la bande blanche et la ligne brillante encadrant les ocelles est plus ou moins développée voire même parfois absente. La confusion est fréquente avec le

Tristan (*Aphantopus hyperantus*) qui vit souvent dans les mêmes biotopes et vole à la même saison.

### ■ OÙ LE TROUVE-T-ON ?

le Fadet des laïches est présent du Japon à la côte atlantique française en passant par l'Asie tempérée, avec une aire de répartition morcée.

En France, on trouve cette espèce en région Rhône-Alpes et dans le Sud-Ouest. Dans le domaine atlantique, elle était encore présente il y a une vingtaine d'années dans les régions Île-de-France, Centre et Pays-de-Loire mais elle y est actuellement considérée comme éteinte.



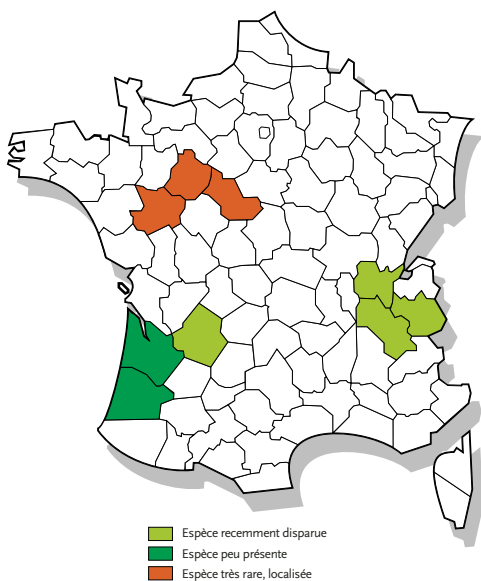
Biotope du Fadet des laïches dans la forêt landaise, aux environs de Lacanau (Gironde). Cliché J. Lafranchis





Femelle du Fadet des laïches.  
Cliché J. Lafranchis

Ce papillon est un hôte des zones humides (il vit aussi en pelouses xérophiles en Italie et Slovénie). Il fréquente les bas-marais, les prairies marécageuses, les landes tourbeuses, les bords des lacs et des étangs. On le rencontre également dans les bois clairs et les forêts bordant ces différents biotopes. Le Fadet des laïches ne dépasse pas 300 mètres d'altitude et vole de fin mai à septembre selon les sites et les années en une seule génération. Les adultes passent la nuit dans les hautes touffes denses de laïches (carex) et d'autres graminées (canches, brachypodes...). Dans la journée les mâles, plus actifs, s'éloignent parfois de leurs



■ Espèce récemment disparue  
■ Espèce peu présente  
■ Espèce très rare, localisée

Carte de répartition  
du Fadet des laïches en France

milieux habituels à la recherche des femelles. Les œufs sont pondus isolément sur les plantes-hôtes des chenilles : la canche bleue et le choin noirâtre (*Molinia caerulea* et *Shoenus nigricans*). Les chenilles naissent en été puis hivernent. La nymphose a lieu au mois de juin.



La chenille du Fadet des laïches.  
Dessin J. Lafranchis

### PROTECTION

L'espèce est menacée à l'échelle nationale sur l'ensemble de son aire de répartition. La priorité de sa

Pour favoriser sa protection, cette espèce est inscrite dans de nombreux textes :

- Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et des milieux naturels en Europe, annexe II : espèce strictement protégée (JORF du 28/08/1990 et du 20/08/1996). Cette espèce est prioritaire dans le cadre de l'élaboration de plans d'actions nationaux (recommandation n°51, adoptée par le comité permanent de la convention de Berne, le 6/12/1996).
- Directive Habitat-faune-flore de la communauté européenne (JOCE du 22/07/1992), annexe II : espèce dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation et annexe IV : espèce nécessitant une protection stricte.
- Arrêté national du 22 juillet 1993 (JORF du 24/09/1993).
- Livre rouge, inventaire de la faune menacée en France : espèce en danger (1995).
- Liste rouge des animaux menacés dans le monde (espèce proche de la vulnérabilité, 1996).
- Liste rouge des espèces à protéger (Conseil de l'Europe 1996).



Le mâle du Fadet des laïches, ailes ouvertes.  
Cliché J. Lafranchis

conservation est très forte. La région Aquitaine renferme les plus importantes populations de l'Ouest de l'Europe : notre pays et cette région en particulier ont donc une forte responsabilité patrimoniale vis-à-vis de cette espèce.

La localisation du Fadet des laïches aux marécages de plaine, milieux particulièrement sensibles aux diverses pressions de l'activité humaine, en fait une des espèces les plus menacées en France et en Europe. Le drainage et la destruction des zones humides sont les facteurs principaux de sa disparition.

Dans les localités où le Fadet des laïches est sur le point de disparaître, sa protection passe par une gestion raisonnée des interventions humaines à différents niveaux :

**Protection des milieux :** assurer la gestion conservatoire des complexes de sites où le taxon est présent en collaboration avec les différents acteurs gestionnaires de l'espace.

**Connectivité des sous-populations** (Sud-Ouest de la France) : rechercher et favoriser le maintien des petites stations qui sont indispensables pour le déplacement des individus au sein de la méta-population.

**Conservation de l'habitat de l'espèce :** maintien du niveau de la nappe phréatique, maintien d'une légère fermeture du milieu par une rotation de fauche tous les trois ans afin d'éviter aussi la fermeture excessive du milieu par le développement d'une végétation arbustive envahissante (pâturage extensif, rotation de fauche préservant des zones de reproduction...).

### L'auteur

Josquin Lafranchis  
Bournac  
82150 Montaigu-de-Quercy